Chef/fe de projet en automatisation du bâtiment (BF)

Remplace: INFOformation&profession «Chef/fe de projet en automatisation du bâtiment (BF)» du 31.01.2018

▷ Le règlement d'examen est entré en vigueur le 1er juillet 2020. Le règlement d'examen du 24 août 2017 concernant l'examen professionnel de chef/fe de projet en automatisation du bâtiment est abrogé.

Description brève

Les chefs/fes de projet en automatisation du bâtiment (chauffage, ventilation, climatisation, sanitaire, électricité) traitent des projets d'automatisation du bâtiment depuis la conception et la planification jusqu'à la réalisation et à leur remise à leur clientèle. Le domaine d'activités regroupe la technique du bâtiment et de la communication ainsi que l'utilisation efficace de l'énergie. Tous les exploitants et utilisateurs d'installations d'automatisation du bâtiment font partie de leur clientèle. Ils/elles travaillent directement chez leurs clients et au bureau.

Les chefs/fes de projet en automatisation du bâtiment:

- rédigent et dirigent de manière autonome des projets d'automatisation du bâtiment depuis l'élaboration des bases techniques et économiques du projet jusqu'à la remise du projet à la clientèle;
- conçoivent, planifient, coordonnent, configurent et réalisent de manière autonome des projets d'automatisation dans le secteur de l'habitat et des petits bâtiments non résidentiels;
- coordonnent la mise en œuvre de l'automation dans les bâtiments non résidentiels et soutiennent la mise en service des installations;
- configurent de manière autonome des systèmes d'automatisation du bâtiment simples et optimisent leur exploitation;
- maintiennent en état les installations d'automatisation du bâtiment, les modernisent et garantissent une durée de vie maximale;
- tiennent compte de critères écologiques exigeants, de standards énergétiques et d'aspects économiques dans leur action;
- gèrent la surveillance du projet (controlling);
- conseillent la clientèle en matière d'efficacité énergétique;
- planifient les ressources humaines, dirigent, accompagnent et coordonnent les équipes de travail;
- assurent la formation des apprentis et des collaborateurs;
- effectuent des consultations techniques dans le domaine de l'automatisation du bâtiment;
- entretiennent les relations avec la clientèle et les développent;
- encouragent l'utilisation des énergies renouvelables dans le respect du développement durable.

Organe responsable

L'organisation du monde du travail suivante constitue l'organe responsable:

- EIT.swiss

Admission

Sont admis/es à l'examen final les candidats/es qui

a) possèdent un certificat fédéral de capacité (CFC) d'installateur/trice-électricien/ne, de planificateur/trice-électricien/ne, de télématicien/ne, d'automaticien/ne, de projeteur/euse en technique du bâtiment chauffage ou de projeteur/euse en technique du bâtiment ventilation ou d'un titre équivalent et peuvent justifier d'au moins deux ans de pratique dans le domaine de l'automatisation du bâtiment;

ou

b) sont détenteurs/trices d'un certificat fédéral de capacité (CFC) d'électricien/ne de montage, d'installateur/trice en chauffage, de constructeur/trice d'installations de ventilation, d'installateur/trice sanitaire ou une qualification équivalente et peuvent justifier d'au moins quatre ans de pratique dans le domaine de l'automatisation du bâtiment;

ou

c) possèdent un CFC dans une profession suisse apparentée à la branche de l'automatisation du bâtiment. La commission AQ décide de la comparabilité et de la durée obligatoire de la pratique;

et

d) ont acquis les certificats de modules requis ou disposent des attestations d'équivalence nécessaires.

Certificats de modules

Les certificats de modules suivants doivent être acquis pour l'admission à l'examen final:

- Module 1: Bases techniques
- Module 2: Conduite du projet
- Module 3: Gestion du projet et traitement technique
- Module 4: Automation
- Module 5: Leadership, communication et gestion du personnel

Le contenu et les exigences des modules sont spécifiés dans les descriptifs des modules de l'organe responsable.

Examen

L'examen final comporte les épreuves suivantes: 1) travail final (travail de projet: écrit; présentation et entretien technique: oral), 2) étude de cas (écrit/pratique/oral), épreuve pratique (avec entretien technique) (préparation au travail de l'entretien technique, écrit/pratique/oral).

Titre

Les titulaires du brevet sont autorisés/es à porter le titre protégé de:

- Chef/fe de projet en automatisation du bâtiment avec brevet fédéral
- Projektleiter/in Gebäudeautomation mit eidgenössischem Fachausweis
- Capo progetto in automazione degli edifici con attestato professionale federale

La traduction anglaise recommandée est

- Project Manager for Building Automation, Federal Diploma of Higher Education

Pour en savoir plus

EIT.swiss

www.eitswiss.ch/fr

© Centre suisse de services Formation professionnelle I orientation professionnelle, universitaire et de carrière CSFO